



LE MAG DES 2 CLOCHERS



BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
LELIN LAPUJOLLE

Bulletin municipal n°5

Mars 2019

2018, l'année des mises aux normes...

Nous vous annonçons l'année dernière le commencement des investissements pour être désormais conforme à l'agenda d'accessibilité des lieux publics prévu par la loi. En effet, l'église de LAPUJOLLE s'était déjà vue équipée d'une rampe d'accès. Pour le village de LELIN, 3 lieux avaient été identifiés comme obligatoires : la mairie, l'église, la partie haute de la salle des fêtes. Votre Conseil Municipal a choisi l'option d'un élévateur mobile afin de rendre tous ces bâtiments accessibles aux personnes à mobilité réduite .

D'autre part, la porte de la partie haute de la salle des fêtes a été également changée pour les mêmes raisons. Pour ces travaux nous avons obtenu 55 % de subvention de la part de l'État et de la Région OCCITANIE.

Nous avons également poursuivi l'entretien de nos bâtiments en changeant les persiennes de la salle des fêtes, en peignant les volets et les portes de l'ancienne école, en supprimant les cheminées de l'école devenues dangereuses par la chute de pierres; nous avons aussi équipé le cimetière de LELIN d'un ossuaire et aménagé un terrain de pétanque sur le parking municipal.

Dans le même temps, nous avons obtenu durant cette année, la reconnaissance de l'État « **de catastrophe naturelle** » relative à la sécheresse 2017, permettant de répondre aux nombreuses demandes de citoyens ayant eu des désagréments dans leur maison d'habitation.

Enfin, nous sommes très heureux d'avoir accueilli pour la première fois dans notre village en mars dernier notre député de la circonscription, les deux sénateurs gersois et le conseiller départemental qui sont venus inaugurer nos installations réalisées depuis le début du mandat.

Encore merci à eux et bonne lecture à vous tous...

Le Conseil Municipal



Dans ce numéro

- Le mot du conseil
- Activités communales de l'année 2018
- Les comptes de la commune
- Paroles d'association
- La Communauté des Communes

C. TERRAIN, R. VALL, M. DUCOURNAU, J.R. CAZENEUVE, F. MONTAUGÉ, J. MENVIELLE



Ossuaire

Après avoir mis en place en 2017 un ossuaire-dépositaire au cimetière de LAPUJOLLE, un ossuaire a été créé cette année au **cimetière de LELIN**.

La fonction de l'**ossuaire** est d'accueillir les ossements des personnes disparues dont la sépulture a été relevée.

C'est un lieu symbolique de souvenir et de respect pour tous ceux qui nous ont quittés il y a longtemps.



Ossuaire

Historique du SIEBAG

Les origines du SIEBAG (Syndicat Intercommunal des Eaux du Bassin de l'Adour Gersois) remontent à 2010 avec la fusion des SIAEP de Riscle, Aignan, Rivière basse et de la commune de Plaisance du Gers.

En 2011, le SIAEP de Lanne Soubiran et la commune de Barcelonne du Gers rejoignent le SIEBAG; puis en 2013 la commune de Perchède. Enfin en 2018 le SIAEP de Viella fusionne avec le SIEBAG.

Il est désormais constitué de 46 communes pour une superficie de 410 Km². Il gère un réseau de canalisations de 1090 km et alimente en eau 13500 habitants (8303 abonnés).

La rationalisation des sources de production a conduit le SIEBAG à concentrer la production sur 2 puits principaux (Le puits de Banet à Tarsac et le puits de Goux à Tasque les Rouges).

L'eau provient de la nappe alluviale de l'Adour. Cette ressource unique pourrait s'avérer un point faible en cas de pollution ou de sécheresse. C'est pourquoi il a été décidé lors de la création du SIEBAG de sécuriser notre réseau par l'apport ponctuel d'eau provenant du SMNEP (Syndicat Mixte du Nord Est de Pau).

C'est de l'eau provenant du forage de LESPIELLE (64) puisée dans la nappe infra-molassique à 600 mètres de profondeur. Cette eau alimente l'ancien SIAEP de Viella depuis 2006.

Cela a impliqué la création d'un réservoir semi-enterré à Cannet et les travaux suivants :

- ⇒ Liaison Riscle-Cannet (4,5 km de canalisations en fonte Ø200mn)
- ⇒ Liaison Cannet-Tasque (7,5 km de canalisations en fonte Ø300mn)
- ⇒ Liaison Cannet-Viella (10 km de canalisations en fonte Ø300mn)

A l'exception du réservoir d'eau, tous les travaux ont été réalisés en régie par les agents du SIEBAG.

En 2018 le SIEBAG a inauguré sa totale sécurisation avec le SMNEP, une qualité de service public rare à l'heure actuelle.

Le SIEBAG est un service public employant 20 agents qui gèrent au quotidien :

- La compétence eau potable pour 46 communes
- La compétence assainissement non collectif pour 35 communes
- La compétence assainissement collectif pour 4 communes

En cas d'urgence vous pouvez contacter le SIEBAG 24h/24 et 7j/7 au 05.62.69.84.22

Les joies et les peines 2018

• Naissances :

BELLOUARD Laurine

CAUQUIL-
MONBERTRAND
Esteban

CESAR Paolino

FINET-LEGUEN Gabin et
Hanaé

• Décès :

DUCOURNAU Marcel

BOSARO Bernard

SANSOUS Gabrielle

• Mariage :

DONNE Elodie
et DASSAT Pierre-Yves

• Parrainage civil :

ORTON Zahra

• PACS :

LUMEAU Chloé
et LAURET Robin



Les enjeux du PLUI

PLUI...La carte communale voit ses jours comptés....

Un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est en préparation, qui aura à charge de répartir les zones constructibles et non constructibles au gré des besoins de chaque commune et de leur possibilité de constructibilité.

Possibilités réduites dues aux aménagements environnementaux (risques d'inondation, panoramas à protéger, Trame verte et bleue visant à protéger nos espèces endémiques ainsi que leurs parcours de déplacement et de nidification et les normes restrictives pour les petites communes) en application du Schéma de COhérence Territoriale qui privilégie les bourgs-centre. (Riscle, Aignan).

Un premier avant-projet verra le jour courant 2019 au terme d'après discussions...

Une matinée de réunion tous les quinze jours était au programme depuis juin 2018 et continuera ainsi toute l'année 2019. La fin des travaux d'élaboration est prévue deuxième semestre 2020...

Tous les documents afférents au PLUI peuvent être consultés au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture.

PIG (ancien OPAH)

La deuxième année du Programme d'Intérêt Général porté par la Communauté des Communes Armagnac Adour s'achève sur des résultats positifs.

72 dossiers ont été traités concernant :

- L'isolation des combles
- Le remplacement des menuiseries
- L'adaptabilité de salles de bain, création de cellule de vie en rez-de-chaussée ou d'installation de monte escalier,
- L'installation de poêle ou de chaudière à bois ou à granulés de bois
- L'isolation des murs extérieurs
- L'installation de PAC (air-eau ou air-air)

522 000 euros d'aides publiques (ANAH, Conseil Départemental du Gers, Conseil Régional Occitanie, Communauté de Communes) ont été mobilisés pour le financement de ces chantiers.

Ces aides sont réservées aux propriétaires-occupants des logements.

Le calendrier des jours de permanences (sans rendez-vous) est disponible au secrétariat de la mairie.



Terrain de Pétanque

Liste électorale

Désormais les inscriptions sur les listes électorales sont réalisables tout au long de l'année mais doivent être effectuées au minimum deux mois avant une échéance électorale.

Dans le cas des élections européennes du 26 mai 2019, il faut impérativement être inscrit avant le 31 mars 2019.

Les élections européennes de 2019 permettront d'élire les 79 députés européens représentant la France au Parlement européen. Le principal changement par rapport aux élections de 2014 est l'abolition des circonscriptions régionales et le retour aux listes nationales.

Pour vous inscrire vous avez 2 solutions :

- Soit vous inscrire en ligne
- Soit vous inscrire en mairie

Pour la mairie, vous devez vous munir

- D'un justificatif de domicile
- D'un justificatif d'identité
- Remplir le Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription disponible en mairie

Terrain de pétanque

Un terrain de pétanque a vu le jour sur le parking de LELIN pour un coût de 2950 € en matériaux.

Les travaux ont été réalisés par des bénévoles que nous tenons à remercier vivement.

Prochainement, seront organisées quelques parties amicales le vendredi soir.

A coté du terrain vous trouverez un petit bungalow permettant l'animation du lieu. Les dates de rencontre seront affichées dessus.

Accessibilité

Dans le cadre de la mise en accessibilité des bâtiments communaux, un **élévateur mobile** a été acheté par la commune (après accord des services compétents) qui permettra aux personnes à mobilité réduite d'accéder à la partie haute de la salle des fêtes, à la salle du Conseil Municipal et à l'église. (Budget 12576 € TTC) Pour ces travaux la commune a obtenu une subvention de la Région de 30% et une **Dotations d'Equipement des Territoires Ruraux** de 25%.



Elévateur mobile

FONCTIONNEMENT

Dépenses

Recettes

	2018		2018
Charge à caractère Général	42 378,21	Produits de gestion courante	6 518,20
Frais de personnel	34 667,87	Produits de la fiscalité	93 395,79
Frais financiers	3 174,68	Dotations et participations	100 165,73
Charges exceptionnelles	2 113,40	Produits financiers	12,80
Autres charges (dont atténuation de produits)	95 337,47	Produits exceptionnels	2 405,40
		Autres recettes (dont atténuation de charges)	22 362,64
Total dépenses	177 671,63	Total recettes	224 860,56

Résultat fonctionnement = Bénéfice 47188,93

Résultat fonctionnement = perte 0

Report résultat N-1
Excédent ou **Insuffisance** = 123878,11

Fonctionnement résultat de l'année =
Bénéfice ou **perte** 47188,93

Résultat cumulé
bénéficiaire ou **déficitaire** = 171067,04

Virement à la section investissement (pour
équilibre de la section) 25014,41

Résultat à reporter l'année suivante
Solde de la capacité d'autofinancement 146052,63

Reprise du solde des résultats
précédents.

Puis nous ajoutons le résultat de
l'année de la section
Fonctionnement.

Le résultat cumulé s'il est
excédentaire nous donne notre
capacité d'investissement

Nous virons une partie de cette
valeur pour financer nos
investissements de l'année.

Le solde est reporté pour permettre
le financement de nos
investissements futurs

INVESTISSEMENT

Remboursement de la dette	14 217,01	Autofinancement (virement fonctionnement)	
Dépenses d'équipement	21 915,46	Subvention participations reçues	5 044,66
Subventions versées	0	Autres recettes	5 643,40
Autres dépenses	0	Emprunt (+caution)	430,00
Déficit d'investissement reporté	25 067,39	Dotation à la réserve n-1	25 067,39
Total dépenses	61 199,86	Total recettes	36 185,45

Résultat Investissement = Bénéfice 0

Résultat Investissement = perte -25014,41



Départ de la chasse à courre

La société de chasse

La société de chasse profite de cette édition pour présenter ses vœux aux habitants de la commune.

Il a été prélevé jusqu'à ce jour :

26 chevreuils en 8 battues plus 4 en tirs d'été; 15 sangliers en 5 battues et 11 renards sur la saison. Cette dernière n'est pas terminée puisque d'autres battues sont programmées.

Au mois de juillet 2018 a eu lieu le ball-trap lors des fêtes du village, chez M. BIAU qui nous avait prêté le champ à côté du local de la chasse. Mais malheureusement, cette année encore, la météo nous a joué des tours avec une forte chaleur.

Néanmoins, nous remercions toutes les personnes qui ont fait le déplacement ainsi que celles qui nous ont aidé à l'organisation de cette manifestation.

Au mois de décembre 2018, nous avons eu la joie d'accueillir nos amis landais lors de la chasse à courre au renard.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui sont venues au repas annuel de la société de chasse qui a eu lieu le 26 janvier 2019.

Nous remercions également tous les chasseurs qui ont participé aux différentes battues.

Bien amicalement à vous tous
 Franck HARDUYA,
 Président de la société de chasse

Borne incendie

En s'associant avec Saint Germé, nous avons installé une nouvelle borne à incendie au quartier du Pin (en face de l'arrêt de bus). Cette implantation s'inscrit dans notre programme de couverture du risque incendie de la commune.



Borne incendie quartier du Pin





Halloween



Les fêtes du village



La cuisson



Les fêtes du village

Un mot du comité des fêtes

Le comité des fêtes est heureux de continuer son activité pour l'année 2019. Nous poursuivrons sur notre lancée avec quelques manifestations.

Rétrospectives

Tout d'abord la **chasse aux œufs**, une dizaine d'enfants nous ont rejoint. Ils devaient résoudre des énigmes pour accéder aux chocolats que les cloches avaient semés autour du foyer.

Tous étaient ravis par cette nouveauté.

Ensuite le **vide-grenier**, un bilan mitigé car le temps était menaçant. Quelques visiteurs ont pu faire le tour de nos courageux exposants.

Pour les **fêtes**, le comité a mis en place le vendredi soir un concours de belote. Une quarantaine de joueurs ont répondu présents.

Le samedi matin une marche pédestre a été organisée, une quinzaine de personnes étaient là pour faire le tour du village.

Le samedi après-midi les jeux inter-villages où petits et grands s'en sont donnés à cœur joie pour faire gagner leur équipe.

Le samedi soir, après avoir été surpris par une belle averse qui nous a contraint de rentrer dans la salle, où s'est déroulé le repas dans une ambiance « conviviale » suivi du bal. Et comme chaque année, un magnifique feu d'artifice. **MERCI ALAIN.**

Pour clôturer ce week-end festif sous un beau soleil un repas « convivial » nous a été proposé ainsi que nos inconditionnels concours de quilles et de pétanque.

Halloween sous une belle journée du mois d'octobre, petits et grands revêtus de leurs plus beaux costumes, ont déambulé dans le quartier pour récolter quelques friandises. Merci à tous de nous avoir reçu pour le bonheur des petits et des grands. Pour finir, nous nous sommes retrouvés au foyer autour de notre traditionnel poule au pot.

Pour terminer cette belle année, le **bal rétro** a été organisé pour faire danser nos aînés au son de l'orchestre « Fantaisie Musette »

En ce qui concerne les membres du comité, je tiens à leur tirer mon chapeau car ce n'est pas toujours évident de combiner vie de famille, professionnelle et associative. Alors un grand MERCI car sans vous rien ne serait possible.

Nous vous rappelons que vous pouvez nous rejoindre au sein du comité, nous serons ravis de vous accueillir.

Le comité des fêtes
Arnaud CAUZETTE

Cheminées de l'école

Les quatre cheminées de l'ancienne école, qui présentaient un délabrement certain et devenaient un danger par la chute de pierres ont été démolies par l'entreprise BIANCHI. Montant 3720 € TTC



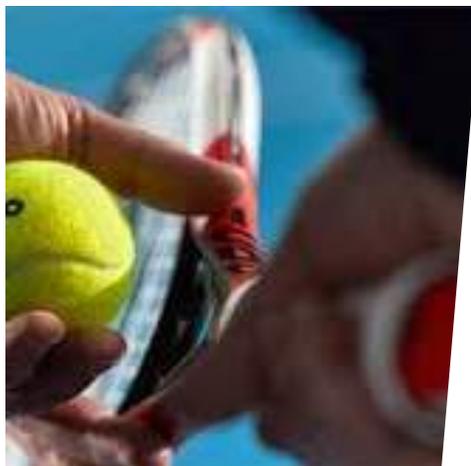
L'ancienne école vue de la place



L'ancienne école vue de la D169

Relookage de l'ancienne école

Les travaux de rafraichissement des peintures (volets et portes) ont été effectués par l'entreprise MARQUE de Vergoignan pour un montant 3000 € TTC



L'association de tennis

Une année en roue libre pour le club en raison des indisponibilités des membres du bureau.

Pour 2019 l'association relancera le tournoi annuel. Il est temps de retendre vos cordes et de changer les tennis. La saison s'annonce chaude, dans un esprit de saine compétition et de moments festifs.

Stage, efforts, mais aussi repas, échanges, rires et bonne humeur seront au programme.

Enfin, toute aide sera la bienvenue pour redynamiser l'association alors si vous êtes motivés et disponibles, venez nous rejoindre.

Pensez à venir chercher votre carte de membre avant le 1 mai.

Le bureau de l'ATLL.



La Pacha Mama

Le 30 septembre 2018, la Pacha Mama organisait une soirée de clôture de la saison.

Dans une ambiance chaleureuse une centaine de personnes sont venues profiter de la musique et de la soirée tapas.





Le mot de l'intercommunalité Armagnac Adour

Dans le domaine de la voirie divers travaux ont eu lieu en fin d'année 2018 sur notre commune avec la réfection de la chaussée sur quatre tronçons à savoir :

- Lieu-dit SARROT 350m de bi-couche
- Lieu-dit SOUBIRAN 400m de bi-couche
- Lieu-dit POMIES 350m de bi-couche
- 200m au niveau du local de chasse avec renforcement sur une partie.

Le tout pour un montant de 38 000 euros.

En plus de cela, Christophe LOUMAGNE, notre employé communal, par son travail quotidien, colmate les nids de poule sur notre réseau avec du Compomag.

Un essai a été réalisé en 2018 avec un nouveau procédé d'injection d'enrobé piloté depuis un camion pour notre commune. Cet essai a eu lieu sur une partie du chemin dit « Les Courrégeolles » et cela s'avère concluant par rapport à d'autres procédés. Ce programme sera renouvelé en 2019.

Concernant le curage des fossés, il a été réalisé par l'entreprise ACCHINI pour une durée de 6 jours principalement axé cette année sur la zone Lapujolle-limite Saint Germé.

A cet effet, nous demanderons à l'avenir, sur les zones concernées par le curage, une bien meilleure signalisation de tous points susceptibles d'être endommagés, cela créera beaucoup moins de problèmes par la suite et permettra une meilleure avancée des travaux.

Les travaux d'épaveuse ont été réalisés par l'entreprise CAUZETTE Éric avec un passage fauchage au début mai, un passage broyage vers le 14 juillet et un passage fauchage début octobre.

Dans la compétence Ecole-Enfance-Jeunesse, les centres multi-accueil ont vu leur plage d'ouverture allongée. Celui de Riscle est désormais ouvert de 8h à 18h.

La rentrée 2018 a confirmé le phénomène évoqué les années passées sur le territoire avec une baisse des effectifs. (411 élèves en 2015, 373 élèves en 2018). L'école maternelle de Saint-Mont compte 18 élèves et l'école primaire de Saint –Germé 70 élèves.

Un des gros dossiers en cours d'élaboration sur l'intercommunalité est la mise en place d'un PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). Des réunions publiques à l'initiative de l'intercommunalité seront proposées pendant la période d'élaboration du plan.

Persiennes de la salle des fêtes

Les persiennes de la salle des fêtes en très mauvais état ont été remplacées par des volets roulants « solaire ».

Les travaux ont été réalisés au deuxième semestre 2018 par l'entreprise CASTAING pour un montant de 2052 € TTC





Porte d'entrée de la cuisine du foyer

La porte de la partie haute de la salle des fêtes a été changée pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Les travaux ont été confiés à l'entreprise CASTAING pour un montant de 2710 euros TTC.

Pour ces travaux le Conseil Municipal a obtenu une subvention de la Région de 30% et une Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux de 25%.

Bulletin Communal n°5 - 2018

Directeur de publication :

M. DUCOURNAU

Mairie de Lelin Lapujolle

Conception et réalisation :

Le conseil municipal

Imprimerie :

Imprimerie Papeterie Castay

Crédit Photos : N. BECARD

Dépôt légal : Mars 2019

Parution : Mars 2019

Nombre d'exemplaires : 150



Journée de bénévolat

Merci une nouvelle fois aux bénévoles qui se sont associés au Conseil Municipal le 3 février 2018, pour une journée d'élagage des platanes rue du 19 mars 1962 au village de LELIN.

Permanence de la Mairie

Horaires :

Mardi de 13h à 18h

Mercredi de 8h à 12h

Vendredi de 8h à 13H

Tel : 05 62 69 61 50

Adresse mél : mairielelinlapujolle@ozone.net

Formalités administratives

⇒ Pour les cartes d'identités et les passeports

Dorénavant les formalités se font à la mairie de Nogaro, Plaisance du Gers ou Aire sur l'Adour.

Il est nécessaire de prendre rendez-vous et de se présenter physiquement lors de l'élaboration du dossier et aussi du retrait du titre.

⇒ Pour les cartes grises

Les demandes se font par internet, ou à la maison des services de la Poste de Riscle ou par un organisme privé comme à Aire sur Adour route de Bordeaux (service payant).